Victor Brouillard, 40 ans, garçon de magasin, et Coralie Damez, 33 ans, journalière. — Charles Malaisé, 31 ans, tisserand, et Marie Offland, 19 ans, tisserande. — Georges Beaucourt, 24 ans, employé de commerce, et Irma Salembier, 22 ans, couturière.

PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 4 NOVEMBRE. — Jérôme Bourgois, 19 ans, boucher, et Désirée Bardinet, 19 ans, journalière. — Louis Fourlinnie, 28 ans, débourreur, et Bénédictine Débarbieux, 23 ans, soigneuse. — Charles Herbaux, 46 ans, journalier, et Alphonsine Stien, 44 ans, journalière. — Emile Tiberghien, 23 ans, comptable et Maria Alavoine, 23 ans, sans profession. — Joseph Delporte, 37 ans, apprêteur et Zoé Leclercq, 20 ans, tisserande.—Désiré Schottyman, 27 ans, trieur de laines et Clémence Legru 33 ans, repasseuse.—Louis Bossut, 27 ans, maitre-jardinier et Sidonie Wandewalle, 27 ans, sans profession. — Charles Stoops, 20 ans, apprêteur et Clémence Courset, 21 ans, sans profession.— Henri Delreux, 23 ans, rattacheur et Zélia Devost, 21 ans, lessiveuse.—Bernard Bartholomeus, 22 ans, rattacheur et Camille Damortier, 27 ans, rattacheuse. — Adolphe Lepart, 23 ans, cordonnier et Clémence Leclercq, 22 ans, soigneuse. — Norbert Vlieghe 59 ans, sans profession et Marie Segard, 40 ans, sans profession.— Désiré Béart, 21 ans, cordonnier et Léonie Dekoster, 20 ans, piqûrière. — Victor Belmere, 26 ans, journalier et Julie Follet, 24 ans, servante.—Auguste D'huyvetter, 21 ans, maréchal-ferrant et Célina Bonquillion, 25 ans, bambrocheuse. — Arthur Clignen, 25 ans, sergent de ville et Amandine Desbarbieux, 26 ans, soigneuse.— Adolphe Depiat, 21 ans, apprêteur et Irma Dupriez, 17 ans, dévideuse.— Léon Cocu, 26 ans, boulanger et Adèle Bauters, 24 ans, rattacheuse.—Jules Wyseur, 24 ans, ourdisseur et Joséphine Voreux, 23 ans, piqûrière.— Fernand Vorant, 23 ans, dessinateur et Marie Boudry, 25 ans, couturière. — Auguste Couturier, 25 ans, charcutier et Marie Dayez. sans profession.— Louis Watteau, cultivateur et Fidéline Cornille, cultivatrice.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille **Demay-Duvillers**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame **Amélie-Josèphe Duvilliers**, propriétaire, veuve de Monsieur **Nicolas Demay**, décédée à Wattrelos, le 5 novembre 1882, à l'âge de 90 ans et 10 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 8 dudit mois, à 10 heures, en l'église de Wattrelos. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 3 heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Vieille-Place.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'Obit du Mois, qui sera célébré le mercredi 6 décembre, à 9 heures 1/2, en la même église.

Un Obit Solennel du Mois, sera célébré au Maitre-Autel de l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 8 novembre 1882, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Mademoiselle **Eugénie-Emélie Filpo**, décédée à Roubaix, le 6 octobre 1882, dans sa 24e année.— Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Vous êtes aussi prié d'assister à l'Obit que fera célébrer la Confrérie de Notre-Dame des Sept-Douleurs, le vendredi 16 courant, à 7 heures, et à celui qui aura lieu le même jour, à 7 heures 1/2, par la Confrérie du Saint-Sacrement, en la même église.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le mercredi 8 novembre 1882, à 9 heures 1/2, pour le repos des âmes de : Monsieur **Louis Bettremieux**, décédé à Roubaix, le 16 novembre 1879, à l'âge de 40 ans et 9 mois, de Dame **Hortense Bettremieux**, épouse de Monsieur **Louis Delfosse**, décédée à Roubaix, le 14 juillet 1871, à l'âge de 34 ans et 2 mois, et de Mademoiselle **Marie Bettremieux**, décédée à Roubaix, le 6 octobre 1866, à l'âge de 23 ans et 6 mois. —Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre d'invitation, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 8 novembre 1882, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur **Henri Clabaut**, époux de Dame **Stéphanie Fleury**, décédé à Roubaix, le 8 novembre 1881, dans sa 54e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 7 novembre 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Charles-Louis Duquesnoy**, époux de dame **Sophie Prouvost**, décédé à Roubaix, le 1er octobre 1882, dans sa 54e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 7 novembre 1882, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur **Pierre-François Sprlet**, soldat au 5e régiment de ligne, décédé à Bougie, le 4 novembre 1881, dans sa vingt-deuxième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Christophe, à Tourcoing, le mercredi 8 novembre 1882, à 8 heures 1/2, pour le repos des âmes de : Monsieur **Philippe Tiberghien**, sa femme et ses enfants. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 5 novembre 1882

Sommes versées par 119 déposants, dont 22 nouveaux	22,263 fr.
68 demandes en remboursement	18,282 fr. 28

Les opérations du mois de novembre sont suivies par MM. L. Watine-Wattinne et E. Lecomte-Scrépel, directeurs.

BELGIQUE

ANVERS — *La Pucelle de Belleville.* — Les journaux d'Anvers d'hier soir confirment la nouvelle que l'administration de la sûreté publique a prié par lettre Louise Michel de ne pas continuer ses conférences en Belgique, « dans l'intérêt même de sa sécurité personnelle.»

Dans le *Précurseur*, on lit : « On nous fait savoir que les personnes qui ont pris des cartes d'avance pour la conférence de Louise Michel peuvent en recevoir le montant au café du *Bardo*. Une affiche rouge, placardée en divers endroits, et émanant du « Cercle anarchiste anversoise » (*sic*) annonce une conférence de Louise Michel, au local *Palais des Fleurs*, place St Jean. Sujet de la conférence : *Pourquoi sommes-nous anarchistes?* La « grande citoyenne serait elle décidée à braver l'autorité, ou bien l'interdiction qui vient de la frapper est elle encore inconnue aux « anarchistes anversois? » Nous ne le savons pas. Mais ce que nous savons, c'est que si Louise Michel vient quand même, elle en sera pour sa peine.

BRUXELLES. — Voici, au sujet de l'affaire Peltzer, quelques renseignements statistiques curieux donnés par la *Gazette des Tribunaux* : « Il n'y a pas eu moins de *trois cents soixante-treize* témoins entendus dans l'instruction. Ce chiffre se décompose ainsi qu'il suit :

A. *Témoins entendus en Belgique.* — 1° Concernant spécialement Armand Peltzer, 51 ; 2° concernant spécialement Léon Peltzer, 30 ; 3° concernant G. Bernays, le ménage Bernays, etc., 79 ; 4° Renseignements sur les accusés, 21 ; 5° Prétendue visite rue de la Loi, 159, après le 7 janvier, 9 ; 6° Incident de l'hôtel du *Grand Miroir*, 9 ; 7° Vaughan et la personne qui l'accompagnait, 15 ; 8° Divers, 28 ; total : 242.

B. *Témoins entendus à l'étranger.* — 1° A New-York, 8 ; 2° à Paris, 19 ; 3° à Hambourg, 15 ; 4° à Brême, 11 ; 5° à Londres, 4 ; 6° à Aix-la-Chapelle, 9 ; 7° divers, 24 ; total : 80.

C. *Témoins divers entendus par les commissaires de police*, 51 ; ensemble, 373.

Nous ne comprenons pas dans ce chiffre les personnes auxquelles on s'est adressé, par intermédiaires, à l'effet d'obtenir certains renseignements ; leur nombre est réellement prodigieux. C'est ainsi, par exemple, qu'on a interrogé, à Paris, *quatre cent-dix* coiffeurs ; on s'est adressé à *tous* les armuriers de Bruxelles, d'Anvers et de Liège, à *tous* les portiers d'hôtels de ces trois villes, etc., etc.

Les dépositions de Mme Bernays ont été au nombre de onze M. Ed. Pechier n'a été entendu qu'une seule fois.

Enfin, Armand Peltzer a subi *cinquante-neuf* interrogatoires ; son frère Léon, *cinquante-deux.* »

Nous lisons dans la correspondance bruxelloise du *Courrier de la Meuse* : « L'acte d'accusation est rédigé tout entier de la main de M. l'avocat général Van Maldeghem, qui portera la parole lui-même ; ce magistrat sera assisté d'un autre avocat général ou d'un substitut, probablement M. de Rongé. »

— *En avant !* — Tel est le nom de la Ligue typographique bruxelloise de la réforme électorale. Le manifeste qu'il vient de publier nous apprend que le cercle *En avant !* compte actuellement plus de 450 membres, et annonce la constitution, à Gand, d'une seconde ligue comptant plus de 200 adhérents.

« En réunissant sous un même drapeau tous les ouvriers, nous voulons, disent les signataires, prouver à nos législateurs que nous sommes décidés à employer les moyens qui nous sont reconnus par la Constitution pour obtenir satisfaction. Il faut que nous prouvions par notre vitalité que la classe ouvrière entend avoir les mêmes droits que les autres classes de la société. Elle veut avoir sa place au soleil et non une place prépondérante, comme on voudrait le faire croire. » Si une réforme se fait jour, il faudra qu'elle donne satisfaction à toutes les classes de la société, en appelant au scrutin tous les citoyens *sachant lire et écrire*, quelle que soit leur position. »

FAITS DIVERS

— SEINE-INFÉRIEURE.— Un accident dont la nouvelle a produit, mercredi dans la soirée à Rouen, une vive émotion, est arrivé en Seine, à un bateau de la Compagnie Bertin, le *Chamois*. L'importance que la rumeur publique donnait à ce sinistre était heureusement fort exagérée, et quoique grave, l'échouement de ce vapeur n'a pas eu les terribles conséquences qu'il aurait pu avoir pour la vie des passagers.

Le *Chamois* était parti de Rouen pour la Bouille à quatre heures de l'après-midi. Une heure après il se trouvait au ponton dit de Grand, Couronne situé sur la rive droite à l'extrémité du Val-de-la-Haie, quand, au moment où il se remet en marche, il fut assailli par un coup de vent du nord-ouest qui le fit dévier de sa route, la vitesse acquise n'était pas assez grande pour qu'il put résister.

Il se trouva alors mis en travers du chenal et poussé vers la rive opposée. Il se serait promptement remis dans sa route si un paquebot de la Compagnie Générale, le *Nord Ouest*, n'était passé au même instant, remontant vers Rouen Le *Chamois* se trouvait devant lui et son capitaine siffla deux fois pour appeler l'attention de l'équipage du *Nord-Ouest*, mais on entendit pas sans doute l'avertissement à bord du paquebot, car celui ci continua sa marche sans ralentir.

Lorsque la distance qui séparait les deux vapeurs ne fut plus que de quelques mètres, les passagers et l'équipage du *Chamois* voyant que ce dernier allait être pris par le flanc, poussèrent des cris qui furent enfin entendus du *Nord-Ouest*. Aussitôt, il stoppa et fit machine arrière ; mais il était trop tard et la rencontre se produisit.

L'avant du *Nord-Ouest* pénétra par le tribord dans le flanc du *Chamois*, et les parois de la cabine des premières furent entièrement défoncées. On juge facilement de l'effroi qui saisit les passagers en sentant le navire s'enfoncer. Le capitaine Pottier lança aussitôt son steamer à toute vapeur sur la berge, où il put l'échouer.

Les passagers, au nombre d'une vingtaine environ, furent débarqués par le canot du pontonnier, et il n'y eut aucun accident de personne à déplorer.

Les voyageurs ont dû gagner la Bouille à pied.

Une enquête a été ouverte hier matin pour rechercher à qui doit incomber la responsabilité de cet accident.

On est descendu hier avec un scaphandre, mais on n'a pu réussir encore à aveugler la voie d'eau, à cause de la violence du flot qui est venu au moment où commençaient les opérations du sauvetage et qui a inondé complètement la chambre des machines et le salon des premières.

Le *Nord Ouest* et le *Chamois* étaient assurés tous deux à la compagnie Générale. Le *Nord Ouest* a son avant tout à fait défoncé.

— AY. — *Un audacieux escroc.* — Le 31 août dernier, M. Thiéry, cafetier à Ay, recevait comme pensionnaire le nommé Macé, âgé de 40 ans, se disant membre d'une société d'hommes de lettres de Paris. Il venait, disait-il, à Ay, parce que son père y avait résidé. Là, il se livrait à des travaux littéraires et scientifiques, qui seraient imprimés à Paris.

On le crut, bien qu'il eût mince bagage et vêtements peu riches. L'habit ne fait pas le moine.

D'ailleurs, Macé était fort instruit ; il parlait italien, espagnol, etc., etc., puis il était sobre et poli.

Le 24 octobre, il montra dans sa chambre, à M. Thiéry, deux papiers bleus qui représentaient, à son dire, une somme de 2,500 francs ; c'était le prix de ses travaux payés par la société à laquelle il appartenait. Pour toucher cette somme, il lui fallait aller à Paris, et comme il tenait à se présenter avec une tenue décente, il demanda à M. Thiéry de lui avancer 30 francs. Il le rembourserait aussitôt revenu de Paris et, s'il était pressé, M. Thiéry pourrait lui écrire chez le docteur Dagonet, 1, rue Cabanis, à Paris.

M. Thiéry acquiesça à sa demande et Macé quitta Ay.

Le 28, M. Thiéry recevait des dépêches datées de Crampignon et de Clairvaux (Aube).

Macé avait reçu une mission scientifique et partait pour le Midi.

Puis, de Châlon-sur-Saône, au lieu de la somme due, il envoyait à M. Thiéry deux reconnaissances : une pour lui, de 40 fr., pour argent prêté et sa pension, et une pour M. Poul, de 23 fr.

Car M. Poul, lui aussi, séduit par le beau langage de Macé, lui avait prêté 200 fr. le 23, pour faire le voyage de Paris, acheter des habits et du champagne Moët et Chandon pour faire don aux principaux membres de la fameuse société littéraire.

Cependant, M. Poul devait se défier, car il avait logé dans sa grange pendant plusieurs jours, Macé, privé de toutes ressources.

Il sautait aux yeux qu'on avait eu affaire à un filou ; aussi écrivit-on à Paris au docteur Dagonet, qu'il répondit qu'il connaissait bien Macé, mais seulement pour lui avoir donné ses soins à l'hôpital Sainte-Anne, où il l'avait soigné comme aliéné, puis lui avoir fait un petit don pour l'aider à trouver de l'ouvrage à sa sortie.

De plus, Macé a déjà subi neuf condamnations et il était en dernier lieu en résidence obligée à Avenay, sous la surveillance de la police.

Des recherches actives sont faites pour arrêter cet escroc en rupture de ban.

— UN IMMENSE MALHEUR ÉVITÉ. — Avant-hier, le train de marchandises n° 94 partait de Reims à quatre heures et demie. Ce train devait prendre deux wagons à Rilly. On s'arrêta à cette gare, où l'on coupa le train pour intercaler les deux wagons. Par suite d'une négligence probable, dit l'*Indépendant rémois* (ce point n'est pas encore établi), on ne serra pas le frein de la partie abandonnée sur la voie.

Alors on alla faire la manœuvre pour les deux wagons à ajouter, et la machine avança pour laisser l'intervalle voulu. Il est probable que cela donna une certaine trépidation à la voie, car, lorsque l'on revint avec les deux wagons, la queue du train avait disparu.

Elle se composait de quatorze wagons chargés de rails qui, une fois partis sur cette rampe prononcée de Rilly à Reims, acquirent bientôt une vitesse de 80 kilomètres à l'heure.

A cinq heures trente-six minutes, un tourbillon de poussière, de fumée et de flammes traversait comme la foudre la gare de Reims : c'étaient les quatorze wagons de Rilly, lancés dans leur course folle et qu'aucun obstacle n'aurait pu arrêter.

Il était, disons-nous, cinq heures trente six minutes à cinq heures quarante minutes ; on attendait le train des Ardennes en sens contraire sur la même voie. Qu'on juge de l'épouvante des employés. Une horrible catastrophe était imminente. Heureusement, le train des Ardennes avait dix-huit minutes de retard ! Sans ce retard fortuit, les cent cinquante voyageurs des Ardennes étaient voués à une mort certaine.

Après avoir brûlé la gare, le train rencontra la rampe de la petite vitesse qui éteignit sa course, et le train échappé, obligé de gravir cette rampe de 25 millimètres par mètre, s'arrêta de lui-même à 100 mètres de la bifurcation de Laon.

Quelques minutes après, le train 34, de Charleville, arrivait avec dix huit minutes de retard, ne se doutant guère de la catastrophe à laquelle il venait d'échapper.

REVUE DES MODES

Comment s'y reconnaitre, au milieu des fantaisies multiples qui ont vu le jour ces temps derniers ?

La seule chose qui nous console dans cette avalanche de nouveautés, c'est qu'il y en a pour toutes les bourses, et que l'on peut, même avec une fortune modeste, être une adepte de la mode.

Ainsi parmi les vêtements, l'un des plus favorisés, c'est la redingote « Gentleman. » Eh bien ! tandis que les femmes élégantes la portent en velours ciselé, en peluche veloutée, avec des dessins de toutes sortes, tels que fruits, fleurs et bonshommes, les femmes simples se contentent du joli modèle en drap ou sicilienne ouaté. Parmi les soieries, nous avons des brocarts, fleuris de peluche frisée, qui coûtent 100 et 200 fr. le mètre, des damas brodés de perles, des peluches à houppes, et cent autres merveilles, tandis que l'on peut admirer tout à côté de délicieux taffetas, des louisines et des lainages brochés de teintes claires pour les toilettes du soir.

A la ville on voit toujours beaucoup de lainages écossais, des draps *angora*, des velours de fantaisie et des draps brodés de soutache ou d'applications de peluche et de velours.

Les toilettes noires sont plus que jamais en faveur, du moins dans les pays pluvieux et tristes. On les fait en laine de tout genre et en soie de toute qualité. Plus de satin français pour ces toilettes ; le satin français noir est absolument banni ; la raison de cet ostracisme, c'est qu'on en a trop abusé, et qu'on en a fabriqué de qualité inférieure, qui étaient laids et communs à l'excès. Aussi a-t-on cédé au déplaisir qu'on avait à les voir, en mettant de côté un tissu qui ne méritait pas pareille rigueur.

La faille, le beau taffetas, si brillant et si soutenu, le satin merveilleux, l'ottoman, la sicilienne et les brochés de soie ont un égal succès et offrent des ressources suffisantes pour composer un ensemble élégant et de bon goût.

Voici un joli costume noir, mêlé de taffetas noir, de taffetas rayé blanc et noir et de velours. Sur une jupe de taffetas noir tombent deux panneaux de velours bordés d'une dentelle remontante, posée à plat. Le corsage est orné d'un empiècement de velours, et se continue par un dos de coupe *princesse* en un pouf tout roulé sur lui-même, très-court et très-volumineux.

Ce costume convient parfaitement comme toilette de réception ou de dîner. Grâce à notre bon esprit, et quoi qu'en pensent certaines personnes, la coutume n'est nullement établie en France de se décolleter pour le moindre dîner. En Angleterre, on a cette habitude de faire une toilette élégante pour se mettre à table, le soir ; n'eût-on avec soi que l'amie la plus intime, on fait une toilette d'apparat quand même.

En France on ne se décollète que pour les grands diners de cérémonie suivis d'une réception, et encore est-il admis d'y assister en robe ouverte, en corsage de dentelle, avec manche au coude. Les robes de velours simplement ouvertes à châle ou en carré sont fort bien portées dans cette circonstance. Ce qui leur donne l'air plus parées c'est la manche de dentelle ou la manche au coude.

Ce sont surtout les bijoux qui changent le caractère d'une toilette, car tel robe de velours ou de soie que l'on a vue, en réunion intime, change complètement d'aspect si on la revoit dans une grande fête, enrichie par un beau collier ou un riche cordon de diamants et des appliques.

On fait de splendides tabliers de robes, qui rendront grand service pour rafraichir une toilette. Les uns sont en passementerie noire brodés de jais noir ou bleu. Ils ont la forme d'un grand triangle droit, dont l'un des côtés se rapporte à la taille sur toute la largeur du devant de robe ; le second côté descend le long de la jupe à droite ; quant au troisième, il passe en diagonale de gauche à droite sur la jupe. Ces triangles-tabliers sont formés de rosaces ou d'étoiles de passementerie brodées de perles et ornés en bordure de papillons ou de libellules en passementerie, parfaitement imités.

Il y aussi le tablier Pyrénéen, une merveille d'originalité, en peluche à longs poils et bouleaux en soie de plusieurs teintes, comme les muletiers en ont à leur costume. C'est d'un imprévu et d'un coloris attrayans au possible. Imaginez des rayures de peluche, de telle teinte que l'on veut, entre lesquelles se balancent des bouleaux groupés, d'un léger et d'un chatoyant indescriptibles. On pose ce tablier sur un fond de jupe, dans l'écartement de deux pans redingote ou de deux lés de riche étoffe ; c'est le succès de la saison.

La passementerie occupe d'ailleurs une large place dans les faveurs de la mode. On n'imagine pas ce que l'on porte de riches volans brodés, lourds et mats, avec leurs pampilles de jais et leurs flocons de chenille. On fait mille motifs représentant des fleurs, des feuillages, des bonshommes, des insectes que l'on pose en bande ou que l'on sépare pour en composer des garnitures superbes.

Dans le genre simple, voici encore un costume bien nouveau et bien élégant, destiné à l'une des lionnes de la colonie américaine, à Nice. C'est de la faille soleil, couleur ramier, garnie d'un beau velours écossais.

La jupe est faite de volans plissés, arrêtant leurs plis tout à coup pour les laisser s'étaler et montrer une riche bordure de velours posée de droit fil. Une draperie de velours passe au bas de la taille et rejoint, par derrière, un pouf de faille, bordé de velours et attaché au bas du dos sous un nœud de velours. Plastron de velours au corsage.

Avec ce gracieux costume, on portera un chapeau des plus audacieux, une sorte de Magicien, en feutre flamant, à haute calotte, garni de velours écossais et d'un beau motif de faisan de Chine. On sera jolie à ravir sous cet élégant costume.

Si vous avez beaucoup de rubans en réserve, sortez-les bien vite et faites des montagnes de nœuds multicolores sur vos costumes de bal. Rien ne sera plus parisien et plus coquet que le feu d'artifice de rubans multicolores posés en guirlandes, en flots ou en cocardes sur une robe du soir. A la ville, on les emploie aussi, mais plus modérément. Déjà on en a vu sur les chapeaux où ils forment comme une grosse crête avec les pointes rebelles de leurs pans. C'est une fort jolie nouveauté que nous patronnons de grand cœur.

VARIÉTÉS

LA CAISSIÈRE

PAR ERNEST DAUDET

(SUITE)

— C'est que vous ne pouvez y retourner que par le bateau qui va venir chercher cette joyeuse bande, et comme nos jeunes gens sont un peu lancés, j'ai pensé que vous préféreriez passer la nuit ici. On vous a même préparé une chambre.

Comment se soustraire à une prévenance aussi gracieuse ? Denise, de plus en plus troublée, se le demandait, quand son regard, ayant rencontré celui de Silvère, elle crut y lire un reproche. Ce fut le trait qui eut définitivement raison de sa résistance.

— Alors je l'accepte, monsieur, soupira-t-elle, et je vous remercie.

— A la bonne heure, reprit M. Moncarnaud, j'aurais bien gardé aussi mon teneur de livres, Girard, mais figurez vous, mesdames, que le drôle, malgré ses cheveux blancs, était ivre ! Pour qu'il ne perdit, aux yeux de mes commis, l'autorité qui lui est nécessaire, j'ai dû le renvoyer à Lyon. Le restaurateur qui était venu organiser le déjeuner, avait une voiture et a bien voulu se charger de lui.

Denise respira. Il lui semblait que l'éloignement de Girard la délivrait d'un ennemi ; néanmoins elle resta dans un état d'abattement et de trouble qu'elle s'efforçait de dissimuler, torturée par la crainte de laisser deviner le secret de ses craintes.

La nuit vint peu à peu. Une fusée montant dans l'air avec un long sifflement donna le signal du feu d'artifice qu'on allait tirer dans une des iles de la Saône, en face de la villa Moncarnaud. Les invités se groupèrent sur le point le plus élevé de la pelouse, les dames assises au premier rang, et pendant une demi-heure, ce ne furent que pétards, flammes de Bengale, chandelles romaines, gerbes de feu, qui s'élevaient dans la nuit claire, teignaient le ciel de vives couleurs et secouaient avant de s'éteindre des milliers d'étincelles qui venaient s'abîmer dans les eaux. Avec les pièces pyrotechniques, des acclamations montaient dans l'air, saluaient au passage les détonations. Quand on croyait que tout était fini, un portique demeuré sombre jusque là, s'enflamma tout à coup, et à son faîte, apparut en lettres de feu, cette inscription : « Vive notre bon patron. » C'était une galante surprise de l'artificier. Alors, l'enthousiasme ne connut plus de bornes, toutes les voix répétèrent ces mots ; M. Moncarnaud se leva très ému, salua à droite et à gauche, en balbutiant :

— Merci, merci, mes enfants. Vous me récompensez largement du peu que j'ai fait pour vous. Vous me trouverez toujours prêt à vous obliger. J'encourage le travail...

Une détonation plus violente que les autres interrompit son discours. Un bouquet de fusées s'étalait sur l'horizon, embrassant le paysage d'une ardente coloration de météore, éclairant au loin les îles, les rives, la population groupée sur les berges, et tout cela dans la bruyante rumeur d'une joie surexcitée.

Mais ce ne fut qu'un éclair, de nouveau l'obscurité enveloppa les choses et une chandelle romaine annonça la fin de la fête. Aussitôt, chacun courut en débandade vers le bateau à vapeur. Il chauffait, amarré au quai, pavoisé de lanternes vénitiennes. L'embarquement fut tumultueux ; il fallut toute l'autorité de M. Moncarnaud et de Silvère pour y mettre un peu d'ordre et prévenir les accidents. Un des anciens employés de la maison procéda à l'appel et quand on se fut assuré ainsi que personne ne manquait, les roues du bateau commencèrent à tourner. Il s'éloigna du bord, gagna le milieu de la rivière et partit brillant et superbe dans la direction de Lyon, tout chargé de flammes multicolores, tandis que les plus jeunes des passagers, tous plus ou moins orphéonistes, entonnaient un chœur de Laurent de Rillé.

— C'est beau, la jeunesse ! soupira Mme Brigonne. Mais, ce qui est plus beau encore, mon cher monsieur Moncarnaud, c'est le spectacle que vous nous avez donné aujourd'hui, en associant vos employés à la satisfaction qu'a dû vous procurer votre inventaire.

Un sourire d'orgueil apparut sur les traits de M. Moncarnaud.

— Allons souper, dit il simplement.

Quelques instants après, une douzaine de convives de choix, étaient assis dans la salle à manger de la villa, autour d'une table luxueuse ment servie. Le repas fut paisible. La fatigue de cette journée se peignait sur les visages. Maman Brigonne avait tourné du rouge écarlate au pâle blême ; sa fille tombait de sommeil : Denise, accablée, restait silencieuse autant que Silvère semblait préoccupé. Seul, M. Moncarnaud et M. Brigonne essayaient encore de ranimer la gaieté expirante. Le premier, prudent et sobre, touchait à peine aux mets ; le second, au contraire, mangeait ferme et buvait sec, ce qui arrachait à sa femme, de temps en temps, cette réflexion proférée d'une voix languissante :

— Pour sûr, monsieur Brigonne, tu seras malade.

Le dessert à peine fini, elle se leva.

— Coucher, dit elle à son mari et à sa fille.

Ce fut le signal du départ ; on échangea les adieux, et bientôt Denise, Silvère et M. Moncarnaud restèrent seuls.

— La femme du jardinier va vous conduire dans votre chambre, madame Hautemont, dit alors M. Moncarnaud à Denise ; j'espère que vous dormirez bien. Demain, nous partirons tous les trois à sept heures, pour arriver à Lyon à l'ouverture du magasin. Je crois bien que plus d'un de nos commis aura mal aux cheveux ; mais il faudra fermer les yeux...

La chambre destinée à Denise était située au rez-de-chaussée, et, comme on ne l'habitait guère, il y régnait cette odeur particulière qui s'attache aux endroits longtemps fermés et un peu abandonnés. Denise frissonna en y entrant. Mais ce fut qu'une impression passagère, car la pièce était riante, meublée simplement, avec goût.

— Vous serez à merveille ici, madame, lui dit le jardinier ; M. Silvère, qui savait que vous n'aviez pas apporté de sac de nuit, m'a donné de quoi garnir votre toilette des objets qui vous vous sont nécessaires.

Elle remercia touchée de cette attention. Puis quand elle fut seule, elle se laissa tomber sur une chaise, accablée par les émotions de cette journée, essayant de voir clair dans le tumulte de ses pensées. En songeant au langage de Silvère, à ce qu'elle avait écouté, à ce qu'elle y avait répondu, elle se sentait dominée tout à coup par un sentiment d'épouvante.

(*A suivre.*)

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service télégraphique particulier*)

M. Duclerc jugé par le « Times »

Londres, 6 novembre.

Le *Times* dit que M. Duclerc a montré qu'il savait gouverner, mais que cela est insuffisant avec la Chambre actuelle.

Le *Times* ne voit pas quel est le cabinet qui pourrait succéder au cabinet Duclerc ; mais il dit que pour se maintenir, M. Duclerc devra amener au moins un grand groupe parlementaire à se compléter, en l'adoptant comme *leader*.

Deux lettres adressées à Arabi

Londres, 6 nov.

Le *Times* publie deux lettres adressées à Arabi par Mohamed-Zafar, un cheik influent, sur les habitants de Yildizkiosk et par Ahmetratip, le préféré du Sultan. Toutes deux expriment la confiance du Sultan dans Arabi et l'espoir qu'Arabi empêchera l'Egypte de tomber aux mains des étrangers. Elles constatent que le Sultan n'a aucune sympathie pour Ismail-Halim ni pour Tewfik-Pacha.

BULLETIN DU COMMERCE

LAINES

Circulaire hebdomadaire de Mr H. Caune, courtier de commerce. — Marseille, le 3 novembre 1882. — La semaine que nous finissons n'a pas eu d'animation. Les affaires que nous enregistrons ne marquent aucun changement dans les prix.

Nous donnons ci-après le détail d'une enchère publique que nous ferons le 15 courant, se composant en majeure partie de vieilles laines de Maroc plus ou moins piquées de vers, que les détenteurs veulent réaliser.

Détail de l'enchère : 378 balles Aboudhia de Rabat en suint ; 7 Toisons communes de Rabat en suint ; 40 Aboudhia de Larache en suint ; 161 Urdigria en suint ; 83 Beldia Casabianca en suint ; 427 Laine mère lavée de Maroc ; 163 Debris de Maroc ; 112 Pelade de Maroc ; 43 Ecarts de Maroc ; 52 Tripoli en suint. Total 1,474 balles.

Le mouvement commercial de la semaine se résume comme suit : 1,200 balles vendues ; 400 b. arrivées pour notre place. Notre stock s'élève à 28,700 balles

Détail des ventes de la semaine : 776 balles laine Angora fr. 1.35 à 1.40 ; 31 Georgie BS fr. 1.30 à 1.40 et GF fr. 1.02 1/2 ; 20 Candie fr. 1.17 1/2 ; 14 Kassapbachi diverses, divers prix ; 83 Perse fr. 1.36 à 1.40 ; 17 Tripoli (Barbarie) fr. 0.75 à 0.80 ; 160 Khorassan B fr. 2.10, GF fr. 1.55, MGF fr. 1.40 ; 10 Bagdad blanches fr. 2 30 ; 148 Caraeach fr. 1.25 ; 53 Mossoul fr. 1.50 à 1.65 ; 34 Alep lavées fr. 2.10 ; 63 Donskoy Tangarock fr. 2.25 ; 310 Donskoy suint (livraison) ; 39 Crimée 2e toute (livraison). Total 1,208 balles.

HOUBLONS

Alost, 4 novembre 1882, 11 h. 15.— Prix culture semaine jusque 350 apport marché 125 sacs 240 — 265 belle qualité recherchée exportation.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Ce, du Havre représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 6 novembre

Ventes 400 b. Marché ferme.

Liverpool, 6 novembre.

Ventes 500 b. Marché inchangé.

New-York, 6 novembre.

New-York, 10 1/2.	
Recettes 39,000 b	
New-Orléans low middling	75 1/2.
Savanah » »	75 »/».

Télégrammes de MM. Reinemund et Vandervelde, communiqués par Jules Cauët :

Cotons

Le Havre, 6 novembre.

Cours de clôture de New-York du 4 novembre

oct.	nov.	dec.	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin
00.00	10.35	10.33	10.39	10.50	10.61	10.73	10.85	10.96

Ventes du jour : 62,000 balles. Marché soutenu.

Recettes du jour : 39,000 balles contre 32,000 b. en 1881.

Saindoux

nov	déc.	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juil.
11.90	11.45	11.42	11.42	11.50	11.52	11.55	11.55	11.60

Maïs

sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	févr.	mars	avril	mai
0.00	00 0/0	85 1/2	77 0/0	65 1/4	64	63	00 0/0	63 0/0

Froment

nov.	déc	janv.	fév.	mars
107	1 9 0/0	111 0/0	112 3/4	114

Roubaix, 6 novembre 1882.

Douai, 4 nov.

Petit marché : blés, hausse, 50 c.

Cambrai, 4 nov.

Blé, en hausse de 50 cent., de 18 à 21,25 l'hect.

Valenciennes, 4 nov.

Sucres : marché indécis ; 53,25 à 53,50 les 88°, demandés. Temps exécrable.

Anvers, 4 nov.

Froments, affaires calmes ; vendeurs réservés. Seigles rares.

Pétrole, hausse.

Disponible	19 1/4	Janvier	21 1/4
courant	19 1/4	3 premiers	21 1/2
Décembre	19 3/4		

Sucres : Tendance calme ; disponible, 49,25 ; décembre, 50,25.

Cafés calmes, sans affaires.

Marché aux Huiles de Lille

COURS PRÉCÉDENTS

	Huiles l'hectolitre		Grains l'hectolitre		Tourteaux les 100 kil	
Colza	75 ..	à	13 ..	à 23 ..	18 .	à 18 5.
— épuré p. q.	81 ..	.. ..	.. .	.. ..	.. ..	.. .
Œillette b. goût	.. .	.. ..	29 ..	30 ..	15 ..	.. .
— rousse	.. .	.. ..	.. ..	.. ..	.. ..	.. .
Cameline	66 .	.. ..	15 ..	16 ..	17 ..	18
Chanvre	.. ..	.. ..	14 ..	15 ..	13 50	14 5
Lin du pays	58 ..	.. ..	20 ..	22 ..	25 ..	.. ..
Lin étranger	56 .	.. ..	20 .	21 ..	21 ..	22

COURS DU 6 NOVEMBRE

Huile de colza [illegible]

Huile épurée pour quinquet [illegible]

Lin du pays [illegible]

Lin étranger [illegible]

Cameline [illegible]

Chanvre [illegible]

LILLE, 6 nov. —Sucre indigène 88 degrés cours off [illegible] 13 25. Id. n° 7 à 9 .. .. Id. en pain, 3 k. n° 1, 115 50 sucre numéro 3 .. .. Id. indigène n° 3 .. .. 3/6 bett[illegible] raves disponibles 47 50. Id. courant .. .. Id. grain disponibles .. .. Id. du 1re qual. dispon. 47 50 Id. fin 1re qual. courant .. .. Id. mélasse disponible .. Id. à livrer, premier .. .. Id. 4 janvier .. .. Id. 4 [illegible] .. .. Id. 4 derniers .. .. Id. prochain .. ..

Valeurs se négociant à trois mois

	CHANGE	PAPIER LONG	PAPIER COURT
5 0/0	Amsterdam	205 1/8 à 205 3/8	205 1/2 à 205 3/4 et 4 0/0
5 0/0	Allemagne	122 1/8 à 122 1/4	122 3/8 à 122 5/8 et 4 0/0
4 0/0	Vienne	209 .. à 209 1/2	209 .. à 209 1/2 et 4 0/0
5 0/0	Barcelone	485 .. à 487 ..	485 .. à 487 .. et 4 0/0
5 0/0	Madrid	541 1/2 à 543 1/2	544 1/2 à 546 1/2 et 4 0/0
6 0/0	Lisbonne	543 .. à 545 ..	543 1/2 à 545 1/2 et 4 0/0
6 0/0	St-Pétersb.	246 .. à 244 ..	243 .. à 246 .. et 4 0/0

Valeurs se négociant à vue

	CHANGE	PAPIER LONG	PAPIER COURT
5 0/0	Londres	25 27 1/2 à 25 32 1/2	25 19 1/8 à 25 24 1/2
4 1/2	Belgique	1/16 pair à 1/16 p.	1/5 p. à .. 1 p.
5 0/0	Italie (lire)	1 1/4 p. à 1 .. p.	1 3/4 p. à 1 .. 1 p
5 0/0	Italie (or)	1/8 p. à 1/3 p.	1/5 p. à 1/3 p.
4 1/2	Suisse	1 p. à 1/8. p.	.. p. à .1/5

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 4 novembre 1882.

Marché très calme durant ces huit derniers jours : Les ventes suivies qui se sont produites ont facilité notablement les opérations de la liquidation de fin de mois, qui s'effectue en ce moment dans d'assez bonnes conditions

Nos rentes ont eu des fluctuations importantes et restent cotées comme suit : Le 3 0/0 à 80,40 ; le 3 0/0 amortissable à 80,85 et le 5 0/0 à 115 coupon de 1 fr. 25 détaché.

La Banque de France de 5325 est revenu à 5295. Le bilan publié cette semaine accuse une augmentation de : 1,181,000 fr. dans l'encaisse or ; de 53,100,000 fr. dans le portefeuille et de 74,158,000 fr. dans la circulation des billets. Une diminution de : 3,628,000 fr. dans l'encaisse argent ; de 6,708,000 fr dans les comptes-courants particuliers et de 5,866,000 fr. dans le compte du Trésor. Les bénéfices se sont élevés à 1,068.000 fr.

Le Crédit Foncier est tenu à 1360. Les causes de cette faiblesse sont complètement étrangère à la situation même de la Société qui ne laisse rien à désirer. Cette vaste institution délivre en représentation de ses prêts hypothécaires des obligations foncières 4 0/0 à 500 fr. Ces titres sont émis à 480 fr. aux guichets de la société et a ceux de Recettes générales et particulières des finances. L'obligation foncière vient en tête de nos meilleures valeurs. Avec ce titre le rentier est pour toujours à l'abri de tout mécompte.

Les actions de la Cie Foncière de France et d'Algérie, ainsi que celle des Magasins généraux de France, ont eu durant cette huitaine un excellent courant d'affaires.

La Banque Centrale de Crédit est très ferme à 595. Cette société en pleine propérité est appelée au plus brillant avenir.

Quant au Crédit Lyonnais, il reste sans affaires à 620.

Le groupe du Crédit Provincial a repris, en opposition à la mauvaise tenue générale, une physionomie de très bon aloi. Les transactions sur ces titres ont été considérables et les achats au comptant se sont multipliés avec une véritable ardeur

La Banque de Paris varie de 1117,50 à 1120 et la Banque d'Escompte cote 590.

Le groupe de Suez, fortement touché ces temps derniers a repris aujourd'hui L'action de 2560 est à 2600. Les Délégations ont gagné 20 fr. à 1320.

Le Panama en revanche est plus faible à 497,50 ; Le Gaz Parisien à 1545 et les Voitures à 747,50.

Les titres de nos grandes lignes de chemins de fer, délaissés depuis quelque temps, clôturent en perte de quelques points aux cours ci-après :

Le Lyon à 1600. — Le Midi à 1185. — Le Nord à 1910. — L'Orléans à 1255.

TRAMWAYS

DE ROUBAIX A LILLE. — 1er départ, à 8 heures du matin ; dernier départ, à 9 heures du soir.

DE LILLE A ROUBAIX. — 1er départ, à 8 heures du matin ; dernier départ, à 9 heures du soir. — Départ toutes les 30 minutes. — A minuit, un train spécial part de la place du Théâtre de Lille à la place de Roubaix.

MESSAGERIES par tramways de Roubaix à Lille et de Lille à Roubaix. Trois fourgons par jour, de Lille à Roubaix et vice-versa. Le tarif est en moyenne de 70 c. les 100 k. ; par tonne 60 cent. Tous les colis sont pris ou portés à domicile, sans augmentation de frais.

DE ROUBAIX A TOURCOING. — 1er départ, à 7 h. 30 matin. Tous les 1/4 d'heures jusqu'à 9 h. 15 du soir pour la place de Tourcoing et 10 heures pour le Dépôt.

DE TOURCOING A ROUBAIX. — 7 h. 30 matin jusqu'à 9 h. 15 soir place de Roubaix ; 9 h. 45 jusqu'au Dépôt.

DE ROUBAIX A LANNOY. — 1er départ, 7 h. 15 ; dernier, 9 h. soir Départ toutes les 25 minutes.

DE LANNOY A ROUBAIX. — 1er départ, 7 h. 50 ; dernier, 9 h. 1/2. Départs toutes les 25 minutes.

DE WATTRELOS (*Laboureur*) A LA GARE DU NORD. — 1er départ, 7 h. 05 matin, jusqu'à 9 h. soir.— Départ tous les 1/4 d'heures.

DE LA GARE DU NORD *au Laboureur*. — 1er départ h. 25 matin, jusqu'à 9 h. 45 soir. — Départ tous les 1/4 d'heures.

HALLES & MARCHÉS

Les Halles sont ouvertes tous les jours de 4 h. 1/2 du matin jusqu'à 8 h. du soir.— La criée commence à 5 h. 1/2 du matin et se termine à 8 heures.

POSTES & TÉLÉGRAPHES

Bureaux, rue Nain, n° 1.

Ouverts au public depuis 7 h. matin en été et 8 h l'hiver, jusqu'à 9 h. soir.— Un service télégraphique jusqu'à minuit.

ARRIVÉE DES COURRIERS. — 1re distribution : Paris, Lille, Angleterre, Tourcoing, Belgique, 7 h. matin. — Deuxième : Lille, Reims, ligne de Busigny, Tourcoing, 11 h. matin. — Troisième : Paris, Lille, Belgique, Tourcoing, 2 h. soir. — Quatrième : Lille, Belgique, Tourcoing, Angleterre, 5 h. soir.

DÉPART. — Premier : Angleterre, Lille, Tourcoing Belgique, dernière levée, 8 h. 40 matin.— Deuxième. Paris, Lille, Tourcoing, Belgique, dern. lev., 11 h. 50 matin.— Troisième : Tourcoing, Courtrai, Gand, dern. lev., 3 h. 55 soir. — Quatrième : Reims, ligne de Busigny, Fourmies, Caudry, dern. lev., 5 h. 40 soir. — Cinquième : Paris, Angleterre, dern. lev., 7 h. 45 soir. — Sixième : Paris, Lille, Angleterre, Belgique, Tourcoing, dern. lev., 8 h. 55 soir.

CAISSE D'ÉPARGNE POSTALE

La Caisse d'épargne postale est placée par la loi, sous la garantie de l'Etat.

Elle donne à toute personne la faculté de placer, dans des condition de sécurité absolue, le produit de ses économies.

Le minimum de chaque versement est fixé à *un franc* (1 fr.) Le compte de chaque personne ne peut dépasser *deux mille francs* (2,000 fr.) versés en *une* ou *plusieurs fois*.

LIVRET NATIONAL DÉLIVRÉ GRATUITEMENT. — Après le premier versement, il est remis gratuitement à l'intéressé un livret national au moyen duquel tout déposant peut continuer ses versements et retirer son argent dans les 6,000 bureaux de poste ouverts tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés, au service de la Caisse d'épargne postale.

INTÉRÊT. — Les sommes déposées produisent un intérêt annuel de trois francs pour cent (3 fr. p. 100). Cet intérêt part du 1er ou du 16 de chaque mois qui suit le jour du versement. Au 31 décembre de chaque année, l'intérêt acquis s'ajoute au capital et devient lui-même productif d'intérêt.

ACHAT GRATUIT DE RENTES. — Tout déposant dont le crédit est suffisante pour acheter 10 francs (10 fr.) de rentes ou davantage, peut faire opérer cet achat, sans frais, par la Caisse d'épargne postale.

TRANSFERTS. — Tous les receveurs des postes se chargent de remplir les formalités voulues pour faire transférer à la Caisse d'épargne postale sans frais pour les intéressés, les fonds déposés dans les caisses d'épargne privées.

FEMMES MARIÉES. — Les femmes mariées peuvent se faire délivrer des livrets sans l'assistance de leurs maris.

MINEURS. — Les mineurs peuvent également se faire ouvrir des livrets, sans l'intervention de leur représentant légal.

VERSEMENTS. — A chaque versement, il est remis au déposant une quittance extraite d'un livre à souche en échange de laquelle le livret lui est rendu dans le délai maximum de trois jours francs, soit au bureau de poste, soit à domicile, s'il en a exprimé le désir.

REMBOURSEMENTS. — Les titulaires de livrets qui veulent se faire rembourser tout ou partie de leur compte adressent directement leur demande au Ministre des Postes et des Télégraphes, à Paris. Par le retour du courrier, ils reçoivent l'autorisation de toucher leurs fonds au bureau de poste qu'ils ont désigné suivant leur convenance.

NOTA. — Les demandes de livret, de remboursement, de transfert et d'achat de rente se font au moyen de formules imprimées qui sont mises à la disposition du public dans tous les bureaux de poste.

Les agents des postes sont tenus de donner au public tous les renseignements complémentaires sur le service de la Caisse d'épargne postale qui pouraient leur être demandés.

Toute réclamation concernant le service de la Caisse d'épargne postale doit être adressée directement, et sans affranchir, au Ministre des Postes et Télégraphes, à Paris.

L'ANISINE MARC, le célèbre anti-névralgique russe du docteur Jochelson, calme à la minute les *migraines*, *névralgies*, *maux de dents*, *maladies nerveuses*, etc. 5 fr. le flacon. A Paris chez Trouette-Perret, 165, rue Saint-Antoine, et dans toutes les pharmacies. 20008

Lire tous les Samedis

LA REVUE ILLUSTRÉE UNIVERSELLE

Beaux-Arts — Connaissances utiles — Arts industriels

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

58 bis, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS

La Revue Illustrée Universelle (16 pages, format des plus grands journaux illustrés) est la continuation du *Journal des Connaissances utiles*, avec lequel elle s'est fondue.

Cette fusion et son titre indiquent son programme : Elle est *universelle* ; à la fois scientifique, industrielle, agricole, financière, artistique, littéraire et mondaine.

Ses nombreuses et magnifiques gravures, son excellente rédaction en font un recueil de premier ordre et qui se recommande à tous, puisque chacun doit y trouver sa part : la femme, le mari, les enfants.

C'est, en un mot, le vrai Journal de la Famille.

ABONNEMENTS

Paris et Départements		Étranger (Union postale)	
Un an	25 francs.	Un an	30 francs.
Six mois	13 —	Six mois	16 —
Trois mois	7 —	Trois mois	9 —

Pour tous les autres pays, le port en sus.

Envoi franco d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie accompagnée de 40 centimes en timbres-poste.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de Poste en France et à l'étranger.

En vente dans les gares et chez tous les libraires et marchands de journaux. Le N° : 40 centimes.

Propriétaire gérant : ALFRED REBOUX

Imprimerie ALFRED REBOUX